

Aménagement forestier

Forêt communale de MEYTHET

Département (s) : -74- Haute-Savoie

2012 - 2031

Surface cadastrale 18,2921 ha

Surface retenue pour la gestion 18,29 ha

altitudes extrêmes : 420 m - 455 m

Révision d'aménagement

DRA ou SRA : Rhône-Alpes

Identifiant aménagement

**NOTE DE PRESENTATION
FORET COMMUNALE DE MEYTHET
AMENAGEMENT 2012-2031**

La forêt

La forêt communale de MEYTHET d'une surface de 28 h 29 est située dans la Communauté d'Agglomération d'Annecy.

Le contexte

La forêt communale de MEYTHET est située en région IFN Entre Jura et Savoie. Cette forêt se situe en zone périurbaine. Elle est éclatée en quatre parcelles. La topographie de cette forêt est variée, fonds mouilleux et versants abruptes. Sur le territoire de la forêt communal on recense une ZNIEFF de type 1. La forêt dispose d'équipements afin d'accueillir le public (parcours sportif, parcours à thème), d'installations contraignantes (Lignes électriques, conduites de gaz). Elle est aussi concernée par un Plan de Prévention des Risques (chute de blocs et inondations).

Il est à noter la présence de plantes invasives (buddleia, renouée du japon, clématite) dans certaines parcelles dont il conviendra de limiter l'essaimage.

Les enjeux principaux de la forêt

La forêt présente des enjeux :- Reconnu (2 ha) et local (16 ha) en protection physique,

- Reconnu (6 ha) et ordinaire (12 ha) en biodiversité,
- Reconnu en Paysage, accueil du public et eau potable,
- Sans objet en production de bois,

La chasse est louée gratuitement à l'ACCA locale. Cependant, les actions de chasse même bien encadrées restent dangereuses.

Les grandes options de l'aménagement

L'objectif de l'aménagement sera :

- d' aménagée en futaie irrégulière (parcelle 1)
- Le restant de la surface, de classer en "hors Sylviculture" (au titre de l'accueil du public pour la parcelle 3, des risques naturels pour la parcelle 4 et enfin de la biodiversité pour la parcelle 2). Un îlot de vieillissement sera installé parcelle 2.

Le programme d'actions :

- pour les coupes :

- Des coupes sanitaires auront lieu dans la seule parcelle 1, afin de récolter les bois scolytés ou dangereux.

- pour les travaux, à prévoir :

- Des coupes d'arbres (démontage des arbres) en travaux afin d'éliminer les arbres dangereux dans la parcelle 4.
- Des tailles de formation de plants parcelle 2
- Enlèvement de protections de plants parcelle 2
- Enlèvement d'embâcles dans le Nant Gillon et le Viéran
- Réfection du parcours sportif parcelle1
- Réfection du parcours à thème parcelle 2
- Entretien de sentier parcelles 3 et 4
- L'entretien du parcellaire et des limites.

- autres préconisations :

- On limitera l'apport de lumière dans les zones où des espèces invasives sont présentes afin d'éviter leur prolifération (conservation du couvert existant, ou plantation par des espèces buissonnantes en forte densité dans les zones actuellement en lumière).

Bilan prévisionnel

Le bilan financier prévisionnel est déficitaire.

Eléments signalétiques et administratifs

Situation administrative					
N° Identification de l'aménagement forestier					
N° Modification d'aménagement (0 initial et chrono des modifs)					
Aménagement de forêt (s)	communale				
de (nom de la forêt ou nom générique si regroupement)	MEYTHET				
Numéro du ou des départements de situation	-74- Haute-Savoie				
N° ONF de la région nationale IFN de référence	715- Entre Jura et Savoie				
Schéma régional d'aménagement de référence	Rhône-Alpes				
Type d'aménagement forestier	Révision d'aménagement				
Arrêté du	(révisions et modifications hors compétence ONF)				
Décision du	(modifications de compétence ONF)				
Période d'application	année				
Année début aménagement	2012				
Année échéance aménagement	2031				
Détail des forêts aménagées (au moins 1ère ligne, plusieurs si forêts groupées ou fusion)			dernier aménagement		
dénomination	identifiant national de la forêt	surface cadastrale	date arrêté	début	échéance
		18,2921 ha	06/07/2000	1998	2012
Surfaces de l'aménagement					
Surface cadastrale	18,2921 ha				
Surface retenue pour la gestion	18,29 ha				
Surface boisée en début d'aménagement	18,29 ha				
Surface en sylviculture	8,10 ha				
Altitudes extrêmes	minimum	maximum			
	420 m	455 m			
La totalité de la forêt est classée hors sylviculture, excepté la parcelle 1 d'une surface de 8 ha10					

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principales par niveau d'enjeu	Répartition des niveaux d'enjeu (ha)				Total
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	fort	
Production ligneuse	nul ou sans objet 18	faible	moyen	fort	18
Biodiversité		ordinaire 12	reconnu 6	fort	18
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 18	fort	18
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet 16	faible	moyen 2	fort	18

Commentaires associés :

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom	Conséquences dans l'aménagement
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	5 ha	Parcelle 1 et 2	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom	Conséquences dans l'aménagement
ZNIEFF de type I	6 ha	74000007 et 74000055	Marais de la côte merle le Fier dans la traversée
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	2 ha		Approuvé le 29 janvier 2009 (risque de chutes de blocs)

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	surface concernée	Conséquences dans l'aménagement
Menaces fortes		
Problèmes sanitaires graves	8 ha	Scolytes dans la parcelle 1

Eléments forts imposant des mesures particulières	Importance sociale ou économique de la chasse	8 ha	Chasse dans la parcelle 1, là où se situe le parcours sportif
			Aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête... : aucun élément particulier recensé

Peuplements et milieu naturel

Essences présentes dans la forêt	% de la surface boisée (pas d'essence "vide")	Forêt très diversifiée en essences.
Frêne commun	33%	
Epicéa commun	20%	
Chêne sessile/pédonculé	28%	
Pin sylvestre	3%	
Pin noir d'Autriche	3%	
Autres Feuillus	13%	
	100%	

Répartition des types de peuplement	surface gérée	% surface décrite	Commentaires associés :
Type			
Hors Sylviculture (Parcelles 2-3 et 4)	9,37	51%	
Peuplement de type 2 (Parcelle 1)	8,10	44%	
ilot de vieillissement (Parcelle 2 partie).	0,82	4%	
TOTAL	18,29		

Répartition des unités stationnelles	surface gérée	%	Hêtraies-chênaies fortement représentées.
Type			
7.5	3,07	17%	
7.7	0,70	4%	
7.2	11,03	60%	
1.4	3,49	19%	
TOTAL	18,29		



Décisions d'aménagement

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface amgt passé	Trois sous groupes "Hors Sylviculture" sont créés au titre de l'accueil du public (parcelle 3) d'une part, de la biodiversité (parcelle 2) d'autre part et enfin des risques naturels (parcelle 4). La parcelle 1 sera en sylviculture. Un îlot de vieillissement d'une surface de 0,82 ha sera installé dans la parcelle 2.
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière			
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets			
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	8,10	20,44	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée			
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)			
Taillis (T)			
Taillis-sous-futaie (TSF)			
hors sylviculture	10,19		
TOTAL	18,29		

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	Précisions	surface en sylviculture	%	âge exploitabilité (suivi surfacique)	diamètre exploitabilité retenu
Frêne commun		5,00	61,7%		
Autres Feuillus		2,00	24,7%		
Autres Résineux		1,10	13,6%		
TOTAL		8,10			

L'épicéas n'ayant pas d'avenir à cette altitude, il sera progressivement remplacé par des feuillus.

CHOIX DE RENOUVELLEMENT	
Application aménagement passé	surface
Surface à régénérer prévue	2,50 ha
Surface effectivement régénérée	
Surface détruite en cours d'aménagement non reconstituée	

Choix du nouvel aménagement	
Traitements avec renouvellement suivi en surface	0 ha
Traitements en Taillis ou TSF	0 ha
Traitements avec renouvellement non suivi en surface	8,10 ha
Cible surface terrière à l'équilibre (voir directive territoriale)	25 m ²
Cible densité de perches à l'équilibre	150 tiges
Etat général de maturité des peuplements	proche équilibre
Indicateurs de renouvellement	cible calculée
Surface terrière	25 m ²
% de la surface avec une régénération satisfaisante	20%
Densité de perches (densité mini. fixée par directive territoriale)	150 tiges
Surface moyenne annuelle à passer en coupe	

Pas d'ouverture de régénération.

Commentaires associés :

Commentaires associés :

Commentaires associés :

pas de surface à régénérer, il faut prévoir des coupes sanitaires dans les résineux. Il y a des bois scolytés qui sont dangereux à proximité du parcours sportif.

Engagement environnemental		Surface	
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV)	0,82	Un îlot de vieillissement sera installé dans la parcelle 2.
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois		
	Total	0,82	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS)		
	RBI : surf. boisée (dans la limite de 500 ha)		
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme		
Total			

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

Commentaires associés ou prescriptions Natura 2000 particulières :

Programme d'actions

Partition de la forêt en groupes d'aménagement								
Classement	Libellé du groupe	Unités de gestion	surface totale	surface en sylviculture	rotation	libre	libre	libre
IRRFE	Amélioration	1	8,1	8,1		Sanitaire		
HSY	Hors Sylviculture accueil	3	1,61					
HSY	Hors Sylviculture biodiversité	2a	5,6					
ILV	Îlot de Vieillissement	2b	0,82					
HSY	Hors Sylviculture Risques naturels	4	2,1					
TOTAL			18,23	8,10				

Programme des coupes									
Année de passage programmée	Parcelle	Unité de gestion (index)	surface UG totale	surface UG à parcourir	groupe	libre	libre	libre	libre
2013	1	IRRFE	8,1	8,10 ha	IRR	Sanitaire			
2021	1	IRRFE	8,1	8,10 ha	IRR	Sanitaire			

Prescriptions spéciales à mettre en œuvre		
motif	localisation	prescriptions
Démontage de gros bois en travaux	Parcelle 4	afin de décharger la pente pour éviter la chute des arbres dans le Nant Gillon.
Enlèvement des enbâcles	Parcelle 3 et 4	Eviter les débordements dus aux enbâcles.



Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée			
en m ³ /ha/an sur surface sylviculture	3,0	m ³ /ha/an	
soit sur l'ensemble en sylviculture	24	m ³ /an	

Bilan annuel des récoltes	prévisible (m ³)	passé (m ³)	conditionnel	Commentaires associés :
Feuillus (f)		16		
Résineux (r)	3	21		
Total tiges (1 = f + r)	3	37		
Taillis, houppiers (2)				
Total bois fort (1 + 2)	3	37		
dont % de prod. accid.		70%		
soit en m ³ /ha/an sur surface totale retenue :	0,14	2,00		
soit en m ³ /ha/an sur surface en sylviculture :	0,31	4,51		

Répartition des volumes par type de coupe	prévisible (m ³)	passé (m ³)	conditionnel	Commentaires associés :
Régénération				
Amélioration	50	7		
Autres	-48	30		

Bilan financier annuel en euros de l'année	prévisible	passé	conditionnel	Commentaires associés :
Recettes bois (frais d'exploitation des bois façonnés déduits)	87	3 360		
Recettes chasse				
Autres recettes (dont concessions)				
Dépenses travaux sylvicoles	60	1 410		
Dépenses travaux infrastructure		132		
Dépenses travaux non sylvicoles	1 410	477		
Bilan	-1383	1341		
soit en euros/ha/an sur surface retenue pour gestion :	-75,61	73,31		
soit en euros/ha/an sur surface en sylviculture :	-170,74	165,56		

Impôts		13	
Frais de garderie (FC)			
Volume des affouages (FC en m ³)			Contrats FFN : dette restante (€)

Consultations et obligations réglementaires	date	Commentaires associés :
Consultation communes de situation (FD)		
Délibération de la collectivité propriétaire (FC)		

rédigé le 27/06/2011

par le chef du projet d'aménagement
Lucile GARNIER

vérifié le 04/11/2011

par le resp. aménagement de l'Agence
Claude LEBAHY

proposé le

par le directeur d'agence
Jean-François LAFITTE

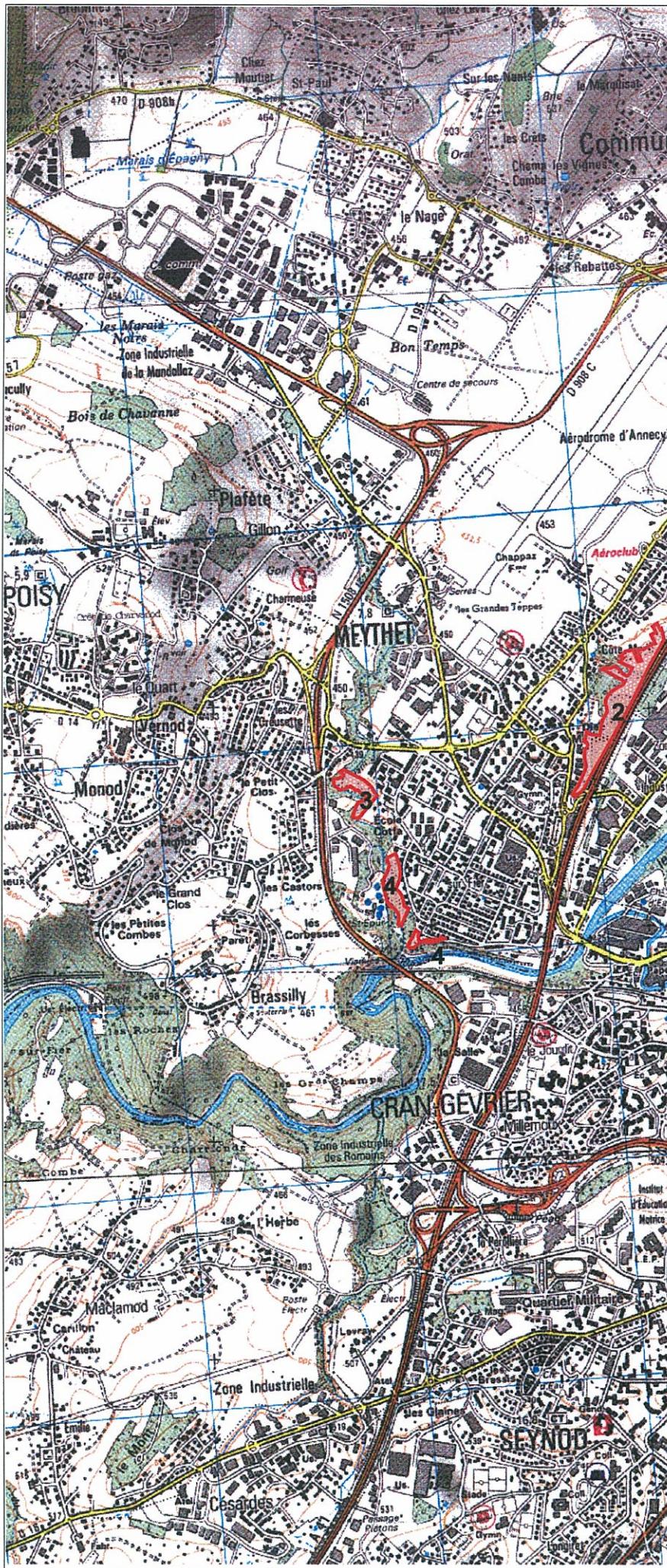


ANNEXE : éléments détaillés du programme d'action

Travaux sylvicoles	Précisions	Unités de gestion	localisation	surface parcourue	coût total	coût annuel	Observations (guides de sylviculture, itinéraires)
Taille de formation		Parcelle 2		0,50	800	40	2 passages durant l'aménagement
Enlèvement protections de plants		Parcelle 2		0,50	400	20	1 passage durant l'aménagement

Travaux réseau de desserte (libellé)	Précisions	Unités de gestion	localisation	surface ou longueur	coût total	coût annuel	Observations

Autre actions programmées (libellé)	Précisions	Unités de gestion	localisation	Observations		
abattage			Parcelle 4	400 euros l'unité pour 20 arbres	avec deux passages soit 1200 euros	
Réfection du parcours sportif			Parcelle 1	Etude à faire	coût 3000 euros	Non chiffré dans l'aménagement
Réfection du parcours à thème			Parcelle 2	2 passages à	1000 euros soit 2000 euros au total	
Entretien de sentiers			P 3 et 4	4 passages à	1500 euros l'unité soit 6000 euros	
Périmètre	Peinture		Toutes	6 km 200 soit pour la durée d'aménagement	6800 euros	
Enlèvement d'embâcles			Nant Gillon	5 embâcles à	1600 euros soit 8000 euros	
Enlèvement d'embâcles			Le Viéran	4 embâcles à	1600 euros soit 6400 euros	



Forêt communale de Meyhet

Carte de situation

Parcellaire

1:25000

SIG Juin 2010



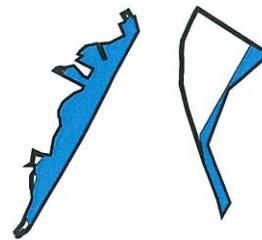
Forêt communale
de Meythet

Carte des enjeux écologiques

74enj_ecol.shp
■ fort
■ reconnu
■ ordinaire
■ Forêt

1:25000

Juin 2010



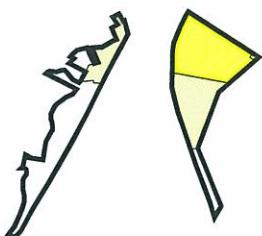
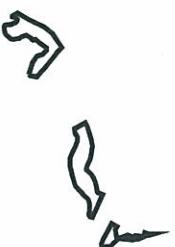
Forêt communale
de Meythet

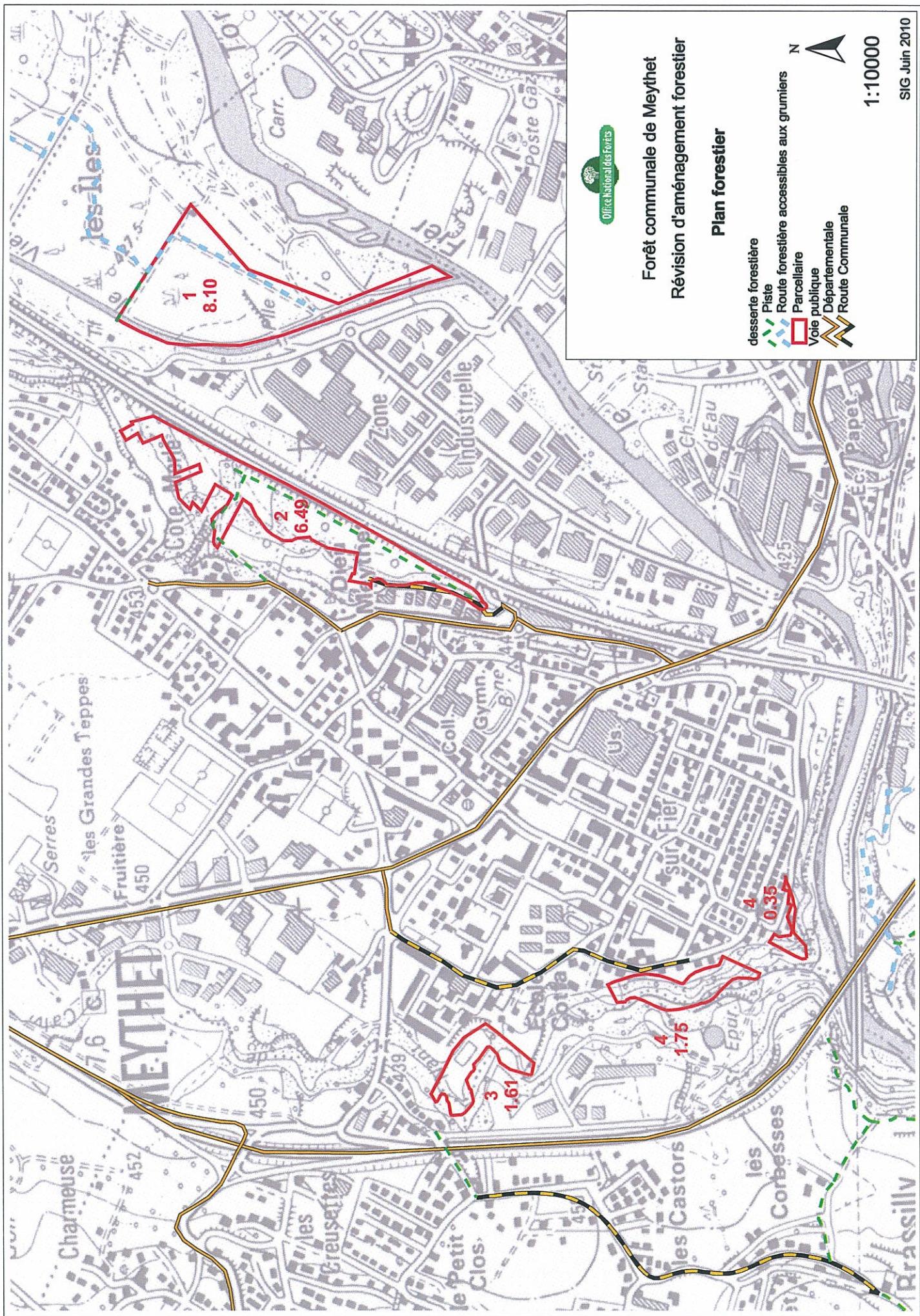
Carte des enjeux sociaux

74enj_soc.shp
■ Forêt
■ faible
■ moyen
■ fort

1:25000

Juin 2010





Forêt communale de Meythet

Révision d'aménagement forestier

Carte d'aménagement



Parcellaire forestier	Groupe
Surface en sylviculture	
passant en totalité en coupe	HSY
passant en partie en coupe	ILV
ne passant pas en coupe	IRR34
hors sylviculture	



0 250 M

EDR25 © IGN
SIG ONF Annecy - CATI - Juillet 2011 - BA

